

Prérequis pour bien vieillir chez soi

L'Université de Neuchâtel a accueilli un colloque intitulé « Vieillir chez soi: Évolution des modes de logement des personnes âgées », qui a réuni plusieurs intervenant·e·s concerné·e·s par l'aide, l'accompagnement et les soins aux personnes âgées.

Texte : Michèle Grossen, Tania Zittoun et Fabienne Gfeller



Actuellement, de nombreux cantons développent différentes formes de soutien à domicile et encouragent notamment la construction d'appartements adaptés aux personnes âgées. Les personnes ont ainsi la possibilité de « vieillir chez soi ». Mais « vieillir chez soi » comporte divers enjeux, dont trois ont été plus particulièrement discutés lors de ce colloque.

1. Quand se sent-on « chez soi » ?
Loin d'être stable, le sentiment de « chez soi » évolue au cours de la vie. Il est certes lié au logement de la personne, mais naît aussi d'autres éléments, comme les objets personnels, un paysage ou, plus largement, la vie de quartier. C'est ainsi que tout lieu de vie, même une chambre d'EMS, peut

Les liens sociaux favorisent le sentiment de « chez soi ».

Photo: Shutterstock

être, à certains moments de son existence, vécu comme un « chez soi ».

« Vieillir chez soi » nécessite parfois certains aménagements et l'intervention d'un grand nombre de professionnel·le·s ou d'aidant·e·s peuvent bouleverser le sentiment de « chez soi », sans compter les risques d'épuisement des proches aidants, voire les risques de maltraitance. « Vieillir chez soi » ne saurait donc être un principe idéologique, mais doit se baser sur l'examen minutieux de la situation concrète de la personne.

2. Comment atténuer la solitude ?

Encourager le « vieillir chez soi » nécessite de penser les liens sociaux de la personne, et ceci dans le but de prévenir ou rompre les cas de solitude vécus comme une souffrance. Les liens sociaux prennent trois formes au moins, qui toutes confèrent à la personne un certain pouvoir d'agir :

- l'implication dans la vie de l'immeuble, sous forme par exemple de participation à des activités (sportives, culturelles, artistiques, etc.) ;
 - la participation à la vie du quartier, voire de la commune ou du canton ;
 - les échanges informels (ou « liens ténus ») qui se font dans les commerces, les services ou la rue.
- On constate toutefois que l'établissement de ces liens, notamment au sein d'un immeuble, ne va pas de soi. Il peut susciter des réticences et être vécu comme une nouveauté inquiétante, voire repoussante.

3. Missions et rôles à prévoir

Dans le canton de Neuchâtel, le développement d'appartements

adaptés a nécessité une reconfiguration de la mission et du rôle de certains services et professionnels. Certaines professions se transforment, d'autres se créent, par exemple celle de « référent·e » en appartements dits « avec encadrement ».

Cette reconfiguration soulève trois défis principaux: assurer l'accès aux informations nécessaires; développer le travail en réseau et la collaboration interprofessionnelle; préserver le pouvoir d'agir des personnes âgées en encourageant leur participation active et en reconnaissant leurs besoins. Pour relever ces défis, le développement d'une approche de l'accompagnement et des soins qui considère la personne dans son environnement physique et social plus large s'avère indispensable et permet aux personnes de se sentir reconnues et de continuer à se développer.

Vieillir chez soi :

vers une approche intégrée

En conclusion, le projet politique visant à favoriser le « vieillir chez soi » ne se résume pas à construire des habitats adaptés, mais constitue un phénomène complexe qui relève de dimensions sociétales (telles les représentations sociales de la vieillesse, de la vie en société), politiques, légales, économiques (politiques de santé publique, modèles de politique du care, etc.), organisationnelles (réseaux de collaboration, par exemple) et individuelles (trajectoires de vie, besoins et attentes de chacun).

Face à cette complexité, il importe donc de développer des espaces de dialogue entre les différentes parties prenantes, de façon à

identifier les éléments facilitateurs ainsi que les divers obstacles, prévus et imprévus, qui peuvent porter atteinte au but visé. ■



Pour en savoir plus :

Le programme complet de ce colloque peut être trouvé à l'adresse <https://go.unine.ch/homage>



Michèle Grossen

est professeure honoraire de l'Université de Lausanne
✉ michele.grossen@unil.ch

Tania Zittoun

est professeure ordinaire à l'Université de Neuchâtel et responsable du projet HomAge (« Modes de logement des personnes âgées », FNS, subside 10001C-182401).
✉ tania.zittoun@unine.ch

Fabienne Gfeller

est docteure en lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel et chercheuse post-doctorante. Elle est également l'organisatrice de ce colloque.
✉ fabienne.gfeller@unine.ch